

La marginalisation de la Tshopo au sein des gouvernements de la 1^{ère} et 2^{ème} législatures pendant la troisième République au Congo-Kinshasa: Causes et thérapies

[The marginalization of Tshopo within the governments of the first and second legislatures during the third Republic in Congo-Kinshasa: Causes and therapies]

Bongeli Yeikelo Ya'ato Aimé¹, Lingule Kayomba Jimmy², and Lombeya Boinda King³

¹Politologue, Chef de Travaux, Doctorant à l'Université de Kisangani, RD Congo

²Sociologue, Assistant, Doctorant à l'Université de Kisangani, RD Congo

³Sociologue, Assistant, Chercheur à l'Université de Kisangani, RD Congo

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: With a view to guaranteeing equitable development among the various provinces in Congo-Kinshasa, the composition of the central Government must take into account the representativeness of all the provinces. Since the beginning of the Third Republic in 2006, nine Governments have succeeded each other. Through the analysis of their compositions, the present study identifies the causes of the insufficient representativeness of the Province of Tshopo and proposes some therapies likely to improve the political weight of this strategic province.

KEYWORDS: Democratic Republic of Congo, Kisangani, Government composition, Strategic interest, Representativeness.

RÉSUMÉ: En vue de garantir un développement équitable entre les différentes provinces au Congo-Kinshasa, la composition du Gouvernement central doit tenir compte de la représentativité de toutes les provinces. Depuis le début de la Troisième République en 2006, neuf Gouvernements se sont succédé. A travers l'analyse de leurs compositions, la présente étude identifie les causes de la représentativité insuffisante de la Province de la Tshopo et propose quelques thérapies susceptibles d'améliorer le poids politique de cette province stratégique.

MOTS-CLEFS: République Démocratique du Congo, Kisangani, Composition du gouvernement, Intérêt stratégique, Représentativité.

1 INTRODUCTION

La structure administrative de la République Démocratique du Congo est composée au terme de l'article 2 de la ville de Kinshasa et de 25 provinces dotées de la personnalité juridique. Ces provinces sont : Bas-Uele, Equateur, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Haut-Uele, Ituri, Kasai, Kasai Oriental, Kongo central, Kwango, Kwilu, Lomami, Lualaba, Kasai Central, Mai-Ndombe, Maniema, Mongala, Nord-Kivu, Nord-Ubangi, Sankuru, Sud-Kivu, Sud-Ubangi, Tanganyika, Tshopo, Tshuapa¹.

¹ Journal officiel de la République Démocratique du Congo, Constitution de la République Démocratique du Congo, 47^{ème} année, Kinshasa - 18 février 2006, numéro spécial, article 2, p10

Cette disposition constitutionnelle a pris plusieurs années avant d'entrer en vigueur. C'est à la faveur de la révision constitutionnelle sanctionnée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011, l'article 226 de la Constitution a été modifié dans le sens de la suppression du délai constitutionnel initial, laissant au législateur le soin d'adopter une Loi de programmation déterminant les modalités d'installation de ces nouvelles provinces².

C'est effectivement à partir de mars 2015, que la Tshopo existe en tant que province, après avoir été pendant longtemps, l'un des quatre districts de l'ancienne Province Orientale.

A travers la composition des différents gouvernements en République Démocratique du Congo, la présente étude analyse la représentativité de la Tshopo, initialement district pendant la 1^{ère} législature de la 3^{ème} République, puis érigée en province au cours de la 2^{ème} législature.

L'importance stratégique de la Tshopo n'a que très rarement été traduite à un poids politique réel, manifeste et mesurable dans l'attribution des portefeuilles ministériels en République Démocratique du Congo.

Depuis les élections législatives et présidentielles organisées en 2006, plusieurs gouvernements se sont succédé, sans que la Tshopo ne soit représentée proportionnellement à la position stratégique qui est sienne. C'est à peine dans certains gouvernements qu'on attribue de temps en temps quelques portefeuilles ministériels à la Tshopo.

L'observation du régime politique de la R.D.Congo laisse entrevoir un système politico économique fermé, hermétique au doute et à l'évolution, seulement capable de reproduire, avec d'infimes variations, les mêmes modes de fonctionnement, de représentation, d'instances de décision. Un monde politique, un monde d'«idées», complètement borné par des certitudes. Devant nous affirme Mignard³ il n'y aurait que la continuité, autrement dit, le désert.

Cette représentativité marginale de la Tshopo dans les différents gouvernements de la Troisième République constitue un véritable conditionnement politique, qui fait intégrer à la Tshopo, comme naturel et logique, le fait de ne pas être représentée dans l'une des plus importantes institutions de la R.D.Congo.

L'objectif de cette étude est d'identifier les causes qui ont favorisés une représentativité marginale de la Tshopo pendant la période sous examen afin d'en proposer quelques thérapies. De ce point de vue, nous nous sommes posé les questions de savoir quelles sont les causes de la représentativité marginale de la Tshopo dans les différents gouvernements de la 1^{ère} et 2^{ème} législature de la 3^{ème} République? Quelles thérapies appliquées afin de convertir l'intérêt stratégique de la Tshopo à un poids politique réel?

A ces questions, nous avons émis les hypothèses selon lesquelles les causes de la représentativité marginale de la Tshopo seraient les facteurs culturels, les facteurs historiques, le mythe du leader providentiel, l'engagement politique périphérique, l'absence d'un contrat politique avec les gouvernants. La promotion d'un leadership multidimensionnel et participatif, la création des partis politiques à caractère national avec un leadership provenant de la Tshopo, l'engagement politique claire et militantisme actif, le Soutien politique des gouvernants avec contrepartie et la migration d'une représentativité tribale vers la recherche de l'intérêt de la Tshopo constitueraient des pistes de solutions pouvant permettre à la Tshopo de peser sur l'échiquier national.

1.1 DE LA REPRÉSENTATIVITÉ

Au sens large du terme tout système de gouvernement est représentatif hormis, peut-être, dans le cas des sociétés de dimension extrêmement réduite. En effet, l'impossibilité technique que tous parlent et agissent au nom de tous implique nécessairement des processus de délégation-ou d'appropriation-du pouvoir de décision collective. Le phénomène de représentation permet la constitution des vastes ensembles démographiques, économiques et culturels viables. Les gouvernants doivent constamment démontrer leur représentativité conformément aux critères de la démocratie⁴.

La plupart des États modernes fonctionnent selon le principe du gouvernement représentatif. La fonction première de l'élection est ainsi de permettre aux citoyens de choisir leurs gouvernants et leurs représentants, qui dirigeront et voteront la loi en leur nom au Parlement. Aussi, l'élection se présente-t-elle comme une délégation de Souveraineté. De ce fait, elle

² Loi de programmation n° 15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation de nouvelles provinces, Exposé des motifs.

³ Mignard.P, L'illusion démocratique. Essai sur la politique à l'intention de celles et ceux qui doutent, Toulouse, Imprimerie 34, 2003, p 15, disponible sur <https://inventin.lautre.net/livres/Mignard-L-illusion-democratique.pdf>, consulté le 07/07/2017.

⁴ Braud.Ph, Sociologie Politique, 8^{ème} édition, L.G.D.J, Paris, 2006, p.505

constitue au sein d'une société organisée, une « soupape de sécurité ». En effet, la possibilité pour les citoyens de pouvoir régulièrement exprimer leur mécontentement ou, au contraire, de donner un nouveau mandat au pouvoir sortant, évite que les désaccords politiques majeurs ne trouvent un autre terrain d'expression (la rue) et d'autres modalités (la violence)⁵.

Les représentants parlent et agissent au nom d'autres individus enfermés dès lors dans un statut beaucoup plus passif. Représenter, c'est donc, au sens le plus extensif du terme, tenir lieu de... être là à la place de... C'est aussi exercer, au nom d'autrui, une fonction de clarification de ses intérêts et aspirations, voire de direction d'un groupe. Ce qui soulève la question du mode de leadership.⁶ Le représentant incarne parfois une personne morale : la commune, la région, l'Etat. C'est parce que le représentant existe, parce qu'il représente (action symbolique) que le groupe représenté symbolisé existe, et qu'il fait exister en retour son représentant comme représentant d'un groupe⁷.

Depuis le début de la Troisième République en 2006, deux élections législatives et présidentielles se sont déjà déroulées.

La légitimité démocratique est celle qui est fondée sur le peuple, autrement dit la légitimité du pouvoir populaire, postule que ce pouvoir est l'émanation et l'expression du peuple. Le peuple s'exprime, élit des représentants(es) qui possèdent, dès lors, un droit de représentation⁸.

Malgré une nette prise de conscience du caractère manipulateur et accessoire de l'élection, la démocratie marchande peut encore compter sur le mythe de l'élection. Le citoyen, dans sa grande frustration politique, a encore besoin de cette prothèse qu'est l'élection, de cette « conquête », pour se donner encore l'impression de jouer un rôle dans les décisions qui se prennent et qui le concernent... pour avoir l'impression d'exister en tant que citoyen⁹.

C'est dans cet ordre d'idées que l'article 90 de la constitution du 18 février 2006 fixe la composition du gouvernement et précise également que « la composition du Gouvernement tient compte de la représentativité nationale ». En d'autres termes, chaque province de la République devrait avoir ses représentants dans le Gouvernement de la République, à l'instar de la Province de la Tshopo.

1.2 DE L'INTÉRÊT STRATÉGIQUE DE LA TSHOPO

L'intérêt stratégique de la Tshopo sur la scène politique en RDC est plus que manifeste si nous interrogeons l'histoire. Plusieurs personnalités et formations politiques ont obtenu leur ascension à la Tshopo.

Le parti de Lumumba avait gagné à Stanleyville les élections municipales de décembre 1959, il en était (en partie) de même pour les élections législatives de mai 1960. Son prestige grandissant à Stanleyville a fortement contribué à la détérioration de l'autorité coloniale¹⁰. Lumumba est devenu le tout premier 1^{er} ministre du Congo indépendant.

Antoine Gizenga, vice-premier ministre de Lumumba, rejoint Stanleyville (actuelle Kisangani) le 13 novembre 1960 pour former son propre gouvernement. Le 12 décembre 1960, Gizenga déclare que son nouveau gouvernement, celui de la « République libre du Congo »⁶, basé dans la province orientale, est l'autorité légitime du Congo. La République libre du Congo est reconnue par l'Union soviétique, la République populaire de Chine, la Yougoslavie, l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie, la République arabe unie, le Ghana, la Guinée, le Mali et le Maroc. En août 1961, les négociations entre les deux gouvernements mènent Gizenga à accepter de démissionner et à retrouver son poste dans le gouvernement du nouveau Premier ministre, Cyrille Adoula¹¹. Après une longue période d'exil pendant la 2^{ème} République, Gizenga est revenu au pays pendant la période de transition qui avait suivi la libéralisation politique des années 90. Il est le tout premier 1^{er} ministre de la 3^{ème} République en RDC.

⁵ Découverte des institutions et de la vie publique, Qu'est qu'une élection ? disponible sur www.vie-publique.fr/decouverte-institutions, consulté le 12/08/2017.

⁶ Braud.Ph, op cit, p 507.

⁷ Ibidem, p 508

⁸ Mignard.P, op cit, p 17

⁹ Ibidem, p 53,

¹⁰ Omasombo Tshonda, Lumumba, drame sans fin et deuil inachevé de la colonisation, in Cahier d'études africaines, disponible sur <https://etudesafricaines.revues.org>, consulté le 17/10/2017.

¹¹ James. A., Britain and the Congo Crisis, 1960–63, Springer, 1996, p.19

Le 15 mars 1997, la rébellion de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre menée par Laurent Désiré KABILA contrôle la ville de Kisangani¹². Ce dernier a été accueilli massivement par la population qui scandait dans un meeting organisé au stade Lumumba « avancez, avancez, avancez », devant le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'O.N.U Mohamed Sahnoun. Ce soutien populaire à Kisangani a énormément légitimé la rébellion de l'AFDL sur le plan international. Le 17 mai 1997, Mobutu est renversé et Laurent Désiré KABILA, alors porte-parole de l'AFDL s'autoproclame Président de la République Démocratique du Congo.

Le 02 août 1998, le RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie) est créé à Goma par les anciens alliés de Laurent-Désiré KABILA et puis s'installe à Kisangani. Cette date marque le début de la deuxième guerre du Congo. Monsieur Azarias RUBARWA, Président de ce mouvement rebelle, avait été désigné Vice-président de la République chargé de la Défense et Sécurité pendant la transition 1+4.

En Septembre 1998, le Mouvement de libération du Congo (MLC) est créé à Kisangani, avec le soutien principalement de l'Ouganda, son leader Jean Pierre BEMBA GOMBO a été très actif dans la lutte contre le Gouvernement de Laurent Désiré KABILA. Il avait été désigné Vice-président de la République chargé des finances lors de la transition 1+4.

Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie / Kisangani - mouvement de libération est né en décembre 1999 d'une scission avec le RCD/Goma à la suite d'un conflit de leadership entre les fondateurs et cofondateurs de ce dernier mouvement. Dès sa création, ce mouvement s'est implanté à Kisangani comme siège. D'où l'appellation RCD/K-ML. Ce mouvement qui était soutenu militairement par l'Ouganda va déplacer son siège à Bunia puis à Béni suite aux affrontements entre militaires ougandais et rwandais dans la Ville de Kisangani, et ceux de l'Ituri entre groupes ethniques (Hema et Lendu principalement)¹³. Son leader Mbusa Nyamuisi a occupé plusieurs portefeuilles ministériels pendant la transition 1+4 ainsi que pendant la 1^{ère} législature de la 3^{ème} République.

Le RDC/N est né de la dissidence du RCD/K-ML et dirigé par Roger LUMBALA. Il fut soutenu militairement par l'Ouganda et le mouvement de libération du Congo ; il administrait, en principe les Districts de l'Ituri, du Haut - Uélé et une partie de la Tshopo, précisément le territoire de Bafwasende¹⁴. Roger LUMBALA avait été promu ministre pendant la transition 1+4 et son parti a proposé plusieurs animateurs dans beaucoup d'institutions.

1.3 DE LA TRANSITION 1+4 À LA 3^{ÈME} RÉPUBLIQUE

Après le décès de Laurent Désiré KABILA le 17 janvier 2001 et l'accession de Joseph KABILA à la magistrature suprême, l'Accord global et Inclusif est signé par les délégués au dialogue intercongolais, le 02 avril 2003. A Pretoria, l'accord institue Joseph KABILA comme Président de la République. Il est assisté par quatre Vice-présidents issus du PPRD, du RCD, du MLC ainsi que de l'opposition démocratique.

Le gouvernement de transition avait trois missions principales à savoir la pacification du pays, l'unification de l'armée nationale et l'organisation des élections devant conduire le pays à la 3^{ème} République.

Une nouvelle Constitution a été voté par référendum les 18 et 19 décembre 2005. Prévu initialement au 30 juin 2006, les élections se sont tenues le 30 juillet 2006. Le candidat Joseph KABILA avait été déclaré vainqueur au second tour.

Les élections du 30 juillet 2006 ont consacré la fin de la transition et le début de la 3^{ème} République, avec Joseph KABILA comme Président de la République et Antoine GIZENGA comme le tout premier 1^{er} ministre de la 1^{ère} législature.

1.4 DE LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA TSHOPO DANS LES DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS DE LA 3^{ÈME} RÉPUBLIQUE

Pendant cette période, sept gouvernements ont été formé par trois premiers ministres, dont deux sont membres du Parti Lumumbiste Unifié (PALU) et un du Parti du Peuple Pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD).

¹² RFI, De Mobutu à Kabila : Les deux guerres du Congo (1996-1998), disponible sur <http://www1.rfi.fr/actufr>, consulté le 22/09/2017.

¹³ Kahimbira Pacifique, Lutte armée et renaissance de la démocratie en RDC de 1998 à 2006, Mémoire de Licence en Science Politique, FSSAP/UNIKIS, 2007-2008, disponible sur <http://www.memoireonline.com>, consulté le 14/10/2017.

¹⁴ ibidem

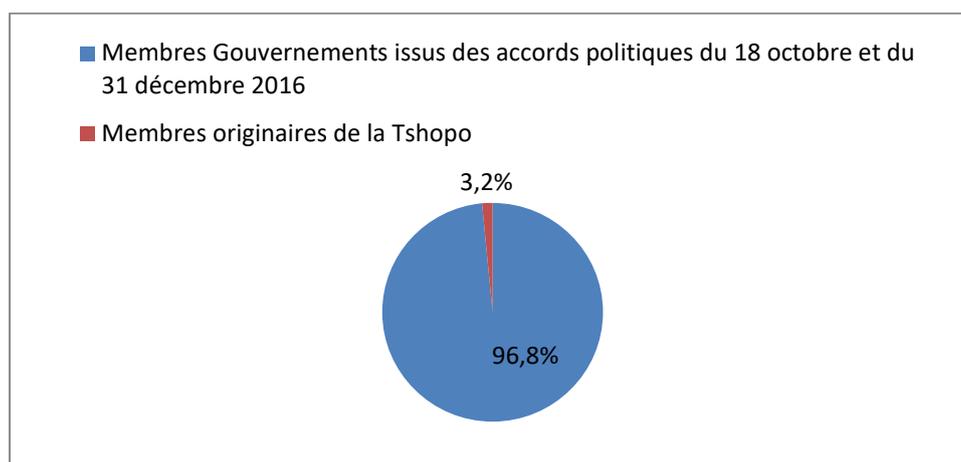
1.4.1 DES GOUVERNEMENTS DE LA 1^{ÈRE} LÉGISLATURE (2006-2011)

La 1^{ère} législature a connu cinq gouvernements formés par 2 membres du Parti Lumumbiste Unifié (PALU).

Tableau n°1 : Représentativité de la Tshopo pendant la 1^{ère} législature

Dénomination du Gouvernement	Effectif	Membres originaires de la Tshopo	Pourcentage
GIZENGA I (Du 05 février au 25 novembre 2007)	61	- Simon IKENGE (Ministre de l'Urbanisme et Habitat) - Vincent OKOYO (Vice-ministre Fonction Publique) - DARUWEZI MOKOMBE (Vice-ministre Sécurité)	4.9
GIZENGA II (Du 25 novembre 2007 au 10 octobre 2008)	45	- Émile BONGELI (Ministre Communication et Médias) - Simon IKENGE (Ministre Fonction Publique)	4.4
MUZITO I (Du 26 octobre 2008 au 19 février 2010)	55	- Émile BONGELI (Vice-Premier Ministre Reconstruction) - Michel BOTORO (Ministre Fonction Publique)	3.6
MUZITO II (Du 19 février 2010 au 11 septembre 2011)	44	- Néant	0.0
MUZITO III (Du 11 septembre 2011 au 06 mars 2012)	47	- DARUWEZI MOKOMBE (Ministre Économie Nationale)	2.1

Source : Notre enquête sur terrain.



Les cinq gouvernements de la 1^{ère} législature ont eu 252 membres. La Tshopo a eu droit à 8 membres dans ces différentes équipes gouvernementales à savoir Simon IKENGE (2 fois), Vincent OKOYO, DARUWEZI MOKOMBE(2 fois), Emile BONGELI (2 fois) et Michel BOTORO, ce qui représente 3.2%.

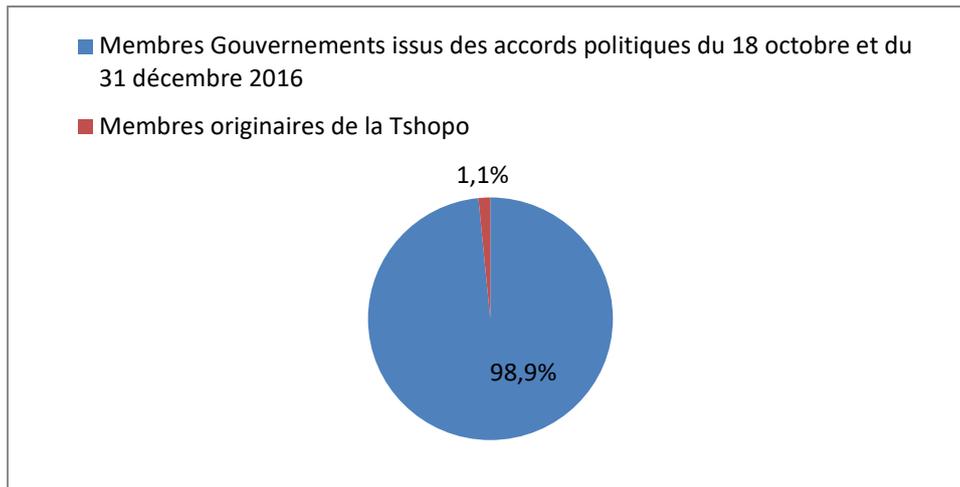
1.4.2 DES GOUVERNEMENTS DE LA 2^{ÈME} LÉGISLATURE (2011-2016)

La 2^{ème} législature a connu deux gouvernements formés par 1 membre du Parti du Peuple pour la Reconstruction et le Développement(PPRD).

Tableau n°2 : Représentativité de la Tshopo pendant la 2^{ème} législature

Dénomination du Gouvernement	Effectif	Membres originaires de la Tshopo	Pourcentage
MATATA I (Du 06 mars 2012 au 07 décembre 2014)	37	- Néant	0.0
MATATA II (Du 07 décembre 2014 au 14 novembre 2016)	49	- BOLENGETENGE (Ministre Affaires foncières jusqu'au 25 septembre 2015)	2.0

Source : Notre enquête sur terrain.



Sur 86 membres des deux gouvernements de la 2^{ème} législature, la Tshopo n'a été représenté que brièvement par un seul membre en la personne de BOLENGETENGE, soit 1.1%.

Le 18 avril 2016, 250 députés de la Majorité Présidentielle ainsi qu'une cinquantaine de l'opposition ont saisi la Cour Suprême de Justice pour interpréter les articles 70, 103 et 105 relatifs au maintien du Président de la République en fonction si les élections ne sont pas organisées dans le délai. La haute Cour s'est prononcée le 11 mai 2016 en affirmant que le Président de la République actuel reste en fonction jusqu'à l'installation du nouveau président élu.

Ce positionnement de la Cour Suprême de Justice a donné lieu à deux négociations en vue de gérer la période succédant la fin de la 2^{ème} législature de la troisième République prévu le 20 décembre 2016. La première a été sanctionnée par la signature de l'accord du 18 octobre 2016 à la Cité de l'Union africaine et la seconde, par la signature le 31 décembre 2016 de l'accord dit de la Saint-sylvestre sous l'égide des évêques catholiques.

1.4.3 DES GOUVERNEMENTS ISSUS DES ACCORDS DU 18 OCTOBRE 2016 ET DU 31 DÉCEMBRE 2016

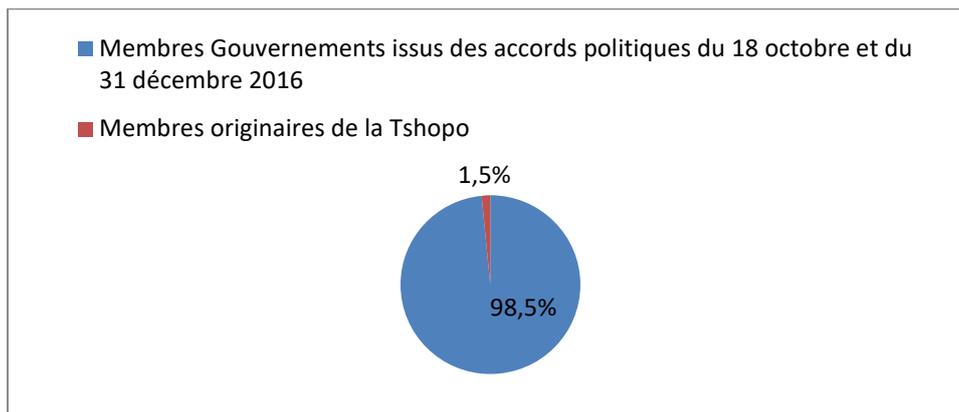
Deux gouvernements ont été formés par 2 membres issus de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), parti politique de l'opposition.

Tableau n°3 : Représentativité de la Tshopo au sein des gouvernements issus des accords politiques.

Dénomination du Gouvernement	Effectif	Membres originaires de la Tshopo	Pourcentage
BADIBANGA (Du 17 novembre 2016 au 07 avril 2017)	68	- Gaston MUSEMENA (Ministre Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel)	1.4
TSHIBALA (Du 07 avril 2017 au)	59	- Gaston MUSEMENA (Ministre Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel)	1.6

Source : Notre enquête sur terrain.

Un seul membre de ces deux gouvernements à savoir Gaston MUSEMENA (2 fois) est originaire de la Tshopo sur 127 membres. Ce qui ne représente qu'à 1.5%.



Si nous considérons que la République Démocratique du Congo peut avoir 26 membres du gouvernement à raison d'un membre par province, le seuil acceptable pour considérer qu'une province est suffisamment représentée est de 3.8%. Ainsi, seuls dans les gouvernements GIZENGA I et II que la Tshopo avait atteint ce minima avec respectivement 4.9% et 4.4% de membres.

Après ces gouvernements, la représentativité de la Tshopo a commencé à décliner avec 3.6% dans le gouvernement MUZITO I, MUZITO II avec 0.0%, MUZITO III avec 2.1%, MATATA I avec 0.0%, MATATA II avec 2.0%, BADIBANGA avec 1.4% et TSHIBALA avec 1.6%.

Les Gouvernements Muzito II et Matata I ont clairement violé l'article 90 de la constitution en n'ayant aucun membre issu de la province de la Tshopo. Considérant tous les membres des neufs gouvernements sous examens soit 465 membres, la Tshopo a été représenté par 11 membres soit 2.3%. C'est ainsi que Lakehal se demande comment les intérêts des groupes sociaux non représentés ou insuffisamment représentés peuvent être réellement pris en compte¹⁵ par les gouvernants. La représentativité marginale de la Tshopo dans les gouvernements a un impact négatif sur son développement.

2 CAUSES DE LA REPRÉSENTATIVITÉ MARGINALE

Les causes de la sous-représentativité de la Tshopo dans les différents gouvernements sont non exhaustives. Cependant, nous avons identifié quelques-unes qui peuvent nous donner une indication claire sur l'effacement de cette province sur l'échiquier national à savoir les facteurs culturels, les facteurs historiques, le mythe du leader providentiel, l'engagement politique périphérique ainsi que l'absence d'un contrat politique avec les gouvernants.

2.1 FACTEURS CULTURELS

Plusieurs peuples en R.D. Congo ont connu à travers l'histoire des grands royaumes et empires à l'instar des Kongo, Luba, Kuba, Zande, Mongo, Teke, Mangbetu, etc. Leurs populations qui aujourd'hui, se retrouvent majoritairement dans certaines provinces sont habituées, d'une manière séculaire à se regrouper pour leur survie.

Contrairement à ces peuples, la Tshopo n'a jamais connu des grandes formes d'organisations politiques. Elle n'a connu que des sociétés à chefferie¹⁶ de type segmentaire ou anarchique. Cette forme d'organisation politique favorise une vision paroissiale et clanique de la société, contrastant par le même fait avec les enjeux actuels des provinces en R.D. Congo. C'est ce qui justifie l'absence d'engagement ou une participation du leadership local à l'échelle nationale.

¹⁵ Lakehal, M, Dictionnaire de Science Politique. Les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politique, 3^{ème} édition revue et mise à jour, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 335.

¹⁶ Une chefferie est une entité politique et administrative représentant des communautés territoriales sur un territoire limité à base régionale, soumise à la domination d'un chef dont l'autorité ne repose plus uniquement sur la parenté (à la différence du clan), mais également sur le prestige, le sacré, une certaine coercition limitée. Lire à ce propos Claude Rivière, Anthropologie politique, Paris, Armand Colin, 2000, p. 103.

2.2 FACTEURS HISTORIQUES

La mort brutale de Patrice Lumumba n'a pas porté la paix au pays. Au contraire, le Congo a connu des années de troubles et de violences. Les partisans de Lumumba ont fait des gros efforts pour s'organiser et ne pas disparaître du paysage politique du Congo. On créa donc à Léopoldville le Conseil National de Libération (en sigle CNL), le 3 octobre 1962. Le CNL se divisera en deux Mouvements, guidés par deux leaders: Pierre Mulele, dans le Kwilu, et Gaston Soumialot, à l'est du pays. Ensemble, ils réussirent à s'emparer de la majorité du territoire national et à provoquer d'incalculables souffrances et des milliers de morts¹⁷.

Le 4 août 1964, les Simba étaient déjà aux portes de Stanleyville. Les soldats réguliers prirent la fuite et les massacres commencèrent à grande échelle. Quand le 5 août 1964 les Simba prirent possession de Stanleyville, ils étaient convaincus d'avoir mis fin au régime inauguré le 30 juin 1960 par les capitalistes de Léopoldville. Ils allaient appliquer dans la vie politique les principes du marxisme-léninisme. Sûrs de la victoire, les Simba ont proclamé le 7 août 1960 l'indépendance de la République Populaire du Congo, avec comme capitale Stanleyville. Christophe Gbenye en devint Président et chef du Gouvernement en même temps. On organisait même des exécutions publiques à Stanleyville, auxquelles les habitants de la ville devaient assister. Les victimes étaient issues de l'élite intellectuelle que comptait Stanleyville, car la caractéristique marquante de la rébellion muléiste était l'élimination physique des têtes pensantes des régions conquises¹⁸.

Depuis cette période, plusieurs familles à la Tshopo interdisent leurs membres de faire de la politique active, de peur d'être une cible de choix lors des conflits.

2.3 MYTHE DU LEADER¹⁹ PROVIDENTIEL

Depuis les années 60, la Tshopo est constamment à la recherche d'un leader providentiel, celui-là même qui pourra comme par enchantement sauver la Tshopo de tous les dangers qui la guettent. Mais 57 ans après l'indépendance, il tarde à venir. Le problème ne devrait pas se poser en termes d'individus, mais plutôt autour de la cause à défendre.

Tout acteur politique de la Tshopo doit avoir comme ambition le rayonnement de cette province ainsi que sa représentativité effective à tous les niveaux.

Un seul individu, aussi charismatique soit-il, ne peut être en mesure de mettre fin à la sous-représentativité de la Tshopo, d'autant plus que tous ses fils et filles ne peuvent réfléchir de la même manière. Le regroupement parfois sporadique et spontané autour d'un seul homme a longtemps desservi la Tshopo. C'est ainsi que toute la Tshopo a été docilement embarquée dans la Majorité Présidentielle, se privant de la possibilité d'avoir des membres au gouvernement si l'opposition venait à prendre le pouvoir. C'est fut le cas dans les gouvernements Badibanga et Tshibala.

2.4 ENGAGEMENT POLITIQUE PÉRIPHÉRIQUE

La liste actualisée au 11 mars 2015 des partis politiques autorisés à fonctionner en République Démocratique du Congo nous indique qu'il existe 477 partis politiques. Quatre partis à savoir le PPRD, l'UDPS, le MLC et l'UNC présentent un taux d'implantation de 75% à travers toute la République et sont considérés comme des géants.

Douze partis politiques ont un taux d'implantation de 45% et sont représentés même d'une manière symbolique dans les 26 chefs-lieux des provinces. Il s'agit du MSR, AFDC, ECT, ARC, UNADEF, UDECO, PDC, PALU, RRC, UNAFEC, PPPD, MIP²⁰.

Aucun de ces 16 partis politiques majeurs n'est dirigé par un opérateur politique provenant de la Tshopo. Le leadership de ces différentes formations politiques ne sollicite la Tshopo que pour leurs implantations locales. Ainsi, l'engagement politique des fils et filles de la Tshopo ne se limite, pour la plupart qu'à la Tshopo.

¹⁷ Nsasse Ramazani, Carnaval de la mort, disponible sur <http://www.afriquespoir.org>, consulté le 012/09/2017.

¹⁸ Nsasse Ramazani, op cit.

¹⁹ Le leader est une personne qui, à l'intérieur d'un groupe, prend la plupart des initiatives, mène les autres membres du groupe, détient le commandement. Consultez <http://www.larousse.fr>.

²⁰ Rapport de la commission africaine pour la supervision des élections (CASE) du 18 mars 2015, disponible sur www.lepotentielonline.com, consulté le 16/10/2017.

2.5 ABSENCE D'UN CONTRAT POLITIQUE AVEC LES GOUVERNANTS

Sans pour autant revenir sur les différentes théories du contrat social (Hobbes, Locke et Rousseau), les gouvernants doivent être en mesure de satisfaire à certaines préoccupations de la population par leurs capacités de redistribution des richesses. La perpétuation du corps social ne peut être garantie que par le contractualisme existant entre les gouvernants et les gouvernés.

La Tshopo est habituée à donner des chèques en blanc aux acteurs politiques de tout bord. Plusieurs promesses tenues par les différents candidats lors des campagnes électorales passées n'ont pas été réalisées, sans que la Tshopo ne fasse un rappel à qui de droit. Cette posture favorise la démagogie et affaiblit la Tshopo sur la scène politique nationale.

3 THÉRAPIES POUR UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ

Il existe plusieurs pistes de solutions en vue d'améliorer la représentativité de la Tshopo dans les gouvernements à venir. Nous avons épinglé quelques-unes pouvant régler la problématique de la sous-représentativité de cette province.

3.1 PROMOTION D'UN LEADERSHIP MULTIDIMENSIONNEL ET PARTICIPATIF

La Tshopo ne peut plus se borner à rechercher un leader charismatique, qui dans sa configuration sociale et anthropologique, n'a que très peu de chance d'exister. Elle devrait mettre à profit sa diversité culturelle pour son émergence politique.

Justifier l'effacement de la Tshopo sur la scène politique nationale par l'absence d'un leader charismatique du type Tshisekedi est une négation des atouts dont-elle dispose, d'autant plus que *ce type de leadership laisse peu de place aux initiatives*²¹. Par contre le leadership participatif croit à l'intelligence collective et fait appel aux idées de tous. Il permet la remise en cause des procédures établies²² pour la visibilité de la Tshopo.

Plusieurs acteurs politiques partageant la même vision et la même détermination pour le devenir de la Tshopo peuvent contribuer efficacement à sa représentativité sur le plan national qu'un seul individu providentiel. La Tshopo doit avoir ses fils et filles dans toutes les plateformes politiques aussi bien de l'opposition que de la majorité au pouvoir.

3.2 CRÉATION DES PARTIS POLITIQUES À CARACTÈRE NATIONAL AVEC UN LEADERSHIP PROVENANT DE LA TSHOPO

En RDC, le Gouvernement est investi par la majorité absolue des membres qui composent l'Assemblée Nationale²³. Les partis et regroupements politiques de la majorité présentent les membres potentiels du Gouvernement au formateur désigné par le Chef de l'Etat.

Traditionnellement en RDC et comme parfois ailleurs, les leaders des partis et regroupements politiques multiples des manœuvres pour occuper eux-mêmes les postes de responsabilité avant de penser à d'autres acteurs politiques. Dans le contexte congolais, très peu de partis politiques peuvent aligner 2 membres dans un même gouvernement. Cette fragmentation de la majorité au pouvoir ne laisse qu'une chance minime à la Tshopo pour avoir au moins un représentant dans le gouvernement.

Détenir le leadership de plusieurs partis politiques même avec 1 ou 2 députés nationaux permettrait à la Tshopo d'augmenter ses chances d'avoir des représentants au Gouvernement à travers la synergie que ses élus pourront mettre en place.

²¹ 6 styles de leadership et leurs effets, disponible sur <http://www.kolibricoaching.com/leadership>, consulté le 18/10/2017.

²² Leadership participatif : comment mettre tout le monde d'accord, disponible sur <http://www.kolibricoaching.com/leadership>, consulté le 18/10/2017.

²³ Article 90 de Constitution de République Démocratique du Congo du 18 février 2006

3.3 ENGAGEMENT POLITIQUE CLAIRE ET MILITANTISME ACTIF

La Tshopo ne peut singulièrement régler la problématique de son effacement politique par la création des partis politiques avec un leadership provenant de la Tshopo. Certains acteurs politiques doivent militer activement dans les autres partis politiques.

Leur engagement politique doit être de premier plan. Dans un environnement qui leur est défavorable, la compétence peut leur permettre de survivre et de sortir du lot. Ceux qui s'engagent dans des partis politiques avec un leadership qui n'est pas de la Tshopo doivent multiplier des stratégies pour peser dans la perspective où leurs partis politiques auront à proposer des membres dans les gouvernements.

3.4 SOUTIEN POLITIQUE DES GOUVERNANTS AVEC CONTREPARTIE

La Tshopo est parmi les seules provinces où beaucoup d'acteurs politiques développent une rhétorique de campagne démagogique et reviennent pour se représenter sans que la population, et/ou les élites ne rappellent le hiatus entre les promesses antérieures et la réalité.

Même devant une mauvaise foi manifeste de certains acteurs politiques, la Tshopo a peur de réclamer ses droits. Tout soutien du pouvoir en place devait avoir une contrepartie en faveur de la Tshopo. De même que tout engagement dans l'opposition politique devrait avoir comme sous-bassement un cahier de charge au bénéfice de la Tshopo.

3.5 MIGRER DE LA REPRÉSENTATIVITÉ TRIBALE VERS LA RECHERCHE DE L'INTÉRÊT DE LA TSHOPO

Depuis l'accession de la R.D. Congo à la souveraineté nationale et internationale, la lutte intertshopo se résume à une opposition entre territoires, tribus, collectivités, groupements. Faire la politique en privilégiant ces microcosmes anthropologiques fragilise davantage la Tshopo.

Pour peser sur la politique nationale, la Tshopo doit dépasser ces clivages qui resteront pourtant réels et privilégier le collectif, étant donné que la répartition des postes ministériels sur le plan national ne tiendra pas compte des tribus, mais de la représentativité des provinces.

4 CONCLUSION

Les fils et filles de la Tshopo ont quitté l'état d'illusion de la représentation nécessaire à l'affirmation de leur province en tant qu'entité stratégique pour s'accommoder à la sous-représentativité dans les gouvernements successifs en République Démocratique du Congo. Chaque province est obligée de manœuvrer avec habileté étant donné que l'arène politique est en permanence l'objet des intérêts multiples et contradictoires.

Dans un environnement politique comme celui de la RDC où la gestion des partis et des regroupements politiques est plus personnalisée qu'institutionnalisée, où le respect des règles constitutionnelles comme tenir compte de la représentation nationale dans la formation des gouvernements sont relégués au second plan, où les promesses des campagnes électorales ne sont que très rarement tenues, la Tshopo est appelée à repenser ses paradigmes politiques.

REFERENCES

- [1] Braud.Ph, Sociologie Politique, 8^{ème} édition, L.G.D.J, Paris, 2006.
- [2] Découverte des institutions et de la vie publique, Qu'est qu'une élection ?
www.vie-publique.fr/decouverte-institutions.
- [3] James. A., *Britain and the Congo Crisis, 1960–63*, Springer, 1996.
- [4] Journal officiel de la République Démocratique du Congo, Constitution de la République Démocratique du Congo, 47^{ème} année, Kinshasa - 18 février 2006, numéro spécial.
- [5] Kahimbira Pacifique, *Lutte armée et renaissance de la démocratie en RDC de 1998 à 2006*, Mémoire de Licence en Science Politique, FSSAP/UNIKIS, 2007-2008, disponible sur <http://www.memoireonline.com>.
- [6] Lakehal. M, Dictionnaire de Science Politique. Les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politique, 3^{ème} édition revue et mise à jour, L'Harmattan, Paris, 2007.
- [7] Leadership participatif : comment mettre tout le monde d'accord
<http://www.kolibricoaching.com/leadership>.
- [8] Loi de programmation n° 15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation de nouvelles provinces.

- [9] Mignard.P, *L'illusion démocratique. Essai sur la politique à l'intention de celles et ceux qui doutent*, Toulouse, Imprimerie 34, 2003, p 15
<https://inventin.lautre.net/livres/Mignard-L-illusion-democratique.pdf>.
- [10] Nsasse Ramazani, Carnaval de la mort, disponible sur <http://www.afriquespoir.org>.
- [11] Omasombo Tshonda, Lumumba, drame sans fin et deuil inachevé de la colonisation, in *Cahier d'études africaines*
<https://etudesafricaines.revues.org>.
- [12] Rapport de la commission africaine pour la supervision des élections (CASE) du 18 mars 2015, disponible sur www.lepotentielonline.com.
- [13] RFI, De Mobutu à Kabila : Les deux guerres du Congo (1996-1998)
<http://www1.rfi.fr/actufr>.
- [14] Rivière C, *Anthropologie politique*, Paris, Armand Colin, 2000.
- [15] Six styles de leadership et leurs effets
<http://www.kolibricoaching.com/leadership>.